

PETIT COURS D'HARMONIE PRATIQUE

(Suite)

Comme l'espace réservé dans un journal à un "Cours d'harmonie," est assez restreint, nous nous bornerons à donner seulement les règles générales de l'harmonie sans commentaires, nous réservant de faire nos remarques sur les exceptions aux règles, au fur et à mesure qu'elles se présenteront dans la pratique.

1o Un accord parfait est la combinaison de trois sons superposés par tierces dominant ainsi une Fondamentale, Tierce majeure ou mineure et Quinte juste.

2o Nous écrirons nos exercices à quatre parties, appelées Soprano, Alto, Ténor et Basse.

3o Un accord parfait ne renfermant que trois sons différents, une des notes doit être redoublée; cette note est généralement la Fondamentale, quelquefois la Quinte, mais plus rarement la Tierce.

4o Le chiffrage romain employé dans le Nocturne de Chopin, indique toujours la Fondamentale de l'accord.

5o Chaque note d'une gamme quelconque peut servir de basse à un accord parfait.



I II III VI V vi VII

6o Les grands chiffres indiquent un accord majeur, les petits chiffres un accord mineur. Un petit zéro placé devant le septième degré en majeur, et le second ou 7ème degré en mineur indiquent un accord de quinte mineure.

7o Dans l'harmonie à quatre parties, les différentes voix doivent être placées à égale distance autant que possible.

8o Un accord est écrit dans une position espacée, lorsqu'il y a plus d'une octave entre le Soprano et le Ténor.

9o La note sensible ne doit jamais être redoublée, excepté dans une marche d'harmonie.

10o Les accords de Tonique, Dominante et Sous-Dominante sont appelés accords fondamentaux ; les accords de Sous-Tonique, Médiante et Sous-Médiante, sont appelés secondaires ; l'accord de sensible sera l'objet d'une étude spéciale dans les renversements.

11o Une Résolution normale est une progression de la Dominante à la Tonique.

12o Dans la Résolution normale, la Fondamentale de l'accord de Dominante monte d'une quarte ou descend d'une quinte sur la Tonique de l'accord suivant ; la tierce qui est la note sensible monte d'un demi-ton ; la quinte marche librement, c'est-à-dire qu'elle monte ou descend d'un degré selon le cas ; le redoublement de la Fondamentale devient quinte de l'accord suivant. (Comparez Ex. de Chopin, 2me mesure, progression entre le 3ème et 4ème temps.)

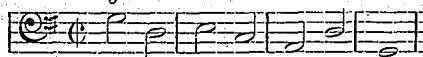
13o Les chiffres 3, 5 ou 8 placés sur la basse du premier accord de chaque exercice indiquent que la tierce, quinte ou l'octave de cette note de basse doit être placée dans le Soprano.

14o Lorsqu'il y a une note commune à deux accords, il est préférable de garder cette note dans la même voix.

Nous dominrons ici trois basses dont les Nos 2 et 3 devront être travaillés par l'élève, nous terminerons notre travail sur les accords parfaits en harmonisant le No 1.

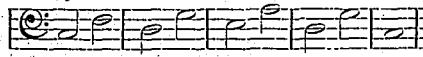
No 1 3

O. PAUL



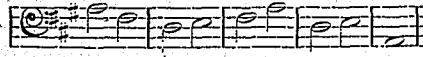
No 2 5

F. RICHTER



No 3 5

S. JADASSOHN



RÉALISATION DU N° 1

I V—vi IV ii V — I

La tonalité dans l'Ex. 1 est Sol majeur, par conséquent, le premier accord ayant Sol pour basse, doit se chiffrer par I. Ré, basse du second accord, doit se chiffrer par V, comme étant le cinquième degré de la gamme de Sol. Mi, basse du troisième accord, doit se chiffrer par un petit chiffre vi, étant un accord mineur, de Sous-Médiante et ainsi de suite.

15o Le 3 placé sur le premier accord indique que Si, la tierce du premier accord de Sol, doit être placé dans le soprano. Il n'y a rien de particulier entre le premier et le second accord sauf que ces deux accords s'enchaînent par la note commune. (Voyez Ré du ténor) les autres voix marchent sur les parties les plus rapprochées de l'accord suivant.

(A suivre)

ERRATA.—Nous prions nos lecteurs de vouloir bien corriger deux erreurs typographiques qui se sont glissées à notre insu dans notre extrait du Nocturne de Chopin, page 144, du dernier numéro. Écrivez Sol à la basse du premier temps de la troisième mesure ; cette erreur typographique nous fait faire des octaves parallèles entre la basse et l'alto en même temps qu'un redoublement de la note sensible. Au 3ème temps de la 4ème mesure, mettez également Sol à la basse ; de plus à la 3ème ligne de la 3ème règle au bas de la colonne, lisez *quarte* au lieu de *quinte*.

Réponses aux questions posées à l'Art Musical

Mme L.—St-George, Beauce.

Rép.—Le signe dont vous parlez est appelé Mordant, il s'exécute une seconde plus bas que la note principale, lorsqu'il est traversé par une petite ligne verticale, sinon la note auxiliaire s'exécute au-dessus de la note principale.

Mons D., Montréal.

Rép.—Nous recommandons le traité d'harmonie de Jadassohn, mais il n'existe qu'en anglais et en allemand.

Mlle L. T. D., Lanorrie.

Rép.—Quoique Benjamin Godard ait écrit pour le piano, il était surtout violoniste ; il a étudié sous Vieuxtemps. Il est mort il y a deux ans.

M. P. A.—Vos questions n'étant pas signées et de plus comme elles s'attaquent à des personnalités, nous ne pouvons les discuter dans l'ART MUSICAL.

M. O. W., London, Ont.

Rép.—L'orgue de Notre-Dame renferme cent régistres dont quatre-vingt-deux jeux parlants, dix-huit accouplements ou régistres accessoires, quatre claviers ; le tirage de jeux est électrique et l'action des claviers tubulaires pneumatiques ; nous ne connaissons pas le nom de la pile électrique employée. Le prix de l'orgue est dans les trente mille piastres.

J. D. D.

Les Artistes Canadiens en Europe

Mademoiselle Victoria Cartier continue ses études à Paris. Nous avons appris avec plaisir que le cercle de ses relations s'étendait de plus en plus et que partout l'artiste canadienne recevait un accueil aimable et sympathique.

L'ART MUSICAL l'en félicite très sincèrement.

Mlle Cartier a reçu à Paris une valse-improvisation que lui a dédiée M. Letondal.

A la matinée de l'"Etude," qui a eu lieu le dimanche, 7 mars, chez M. Romain Bussine, professeur au conservatoire, Madame Lafrière se faisait entendre pour la première fois dans la cantilène de Djolma de Charles Lefebvre.... (Est-ce toi, dont la divine influence).

Elle y a montré un grand charme, une jolie voix et un style excellent...

Les progrès qu'on a pu constater déjà, promettent beaucoup pour l'avenir, et nous espérons pouvoir bientôt féliciter de nouveau et l'élève et le maître pour les résultats qu'ils ne peuvent manquer d'obtenir.

Les nombreux amis de M. A. Lejeune, l'excellent violoniste que nous avons tous applaudis maintes fois à Montréal, apprendront sans doute avec plaisir qu'il continue la série de ses succès.

Voici ce que nous lisons dans un journal français au cours du compte-rendu d'un concert donné à Elouges France, par la Société des Fanfares :

"Nous avions eu l'occasion d'entendre, l'anée dernière, M. A. Lejeune, un violoniste de grand style, et c'est avec plaisir que nous avons de nouveau reconnu la valeur de cet artiste qui sait maintenir en éveil tout son auditoire. Aussi bien ne lui a-t-on pas épargné les bravos, et c'est au milieu d'un tonnerre de vivats et d'applaudissements que ce virtuose s'est retiré."

LES DISPARUS

M. Pluque, régieur de la danse à l'Opéra de Paris, vient de mourir.

Edouard Pluque était entré le 1er juin 1849 à l'Académie nationale de musique, comme artiste du ballet.

Il avait commencé au théâtre Comte, devenu théâtre des Bouffes-Parisiens.

Après avoir fait son service militaire dans les Cont-gardes, il était revenu à l'Opéra. Il donnait des leçons de mise en scène à beaucoup d'artistes, Mme Caron et Mme Melba sont ses élèves.

M. Pluque ne comptait que des sympathies à l'Opéra. Il y sera très regretté.

Le compositeur allemand Waldemar Bargiel vient de mourir subitement, à Berlin, d'une apoplexie cardiaque. Né en 1828, à Berlin, il avait été successivement professeur à l'école de musique rhénane de Cologne, directeur des concerts de la Société de musique de Rotterdam, et, depuis 1874, professeur au Conservatoire de Berlin. W. Bargiel a composé surtout des symphonies, des ouvertures et de la musique de chambre. Plusieurs de ses œuvres ont été exécutées à Paris, notamment par les soins de M. Eugène d'Harcourt, qui fut son élève.

ECHO DU CANADA

MONTRÉAL

Les élections semi-annuelles du Chœur Indépendant, de Montréal, ont donné le résultat suivant :

Président honoraire, M. H. T. Bruyère, réélu ; vice-président, L. Quevillon ; sec. D. Malo ; ass.-sec., A. Bourrel ; trés., A. Baril ; bibliothécaire, H. Larue ; directeur, L. L. M. Lebrun ; accompagnateur C. A. E. Houde. Comité de régie, MM. E. Turcot, L. Labonne et Jos. Trudeau.

Le corps de musique des Carabiniers Victoria vient de faire ses élections. Sont nommés : Directeur Ed. Quirion ; président M. J. B. A. Tison ; vice-président, M. Angevine ; secrétaire, M. Fauteux ; trésorier, M. Frémont ; bibliothécaire, M. O. St-Jacques.—Membres du comité : MM. P. Michaud, Lorenzo Prince et Chs. E. Dupont.